



Mot d'ouverture de Mme Amina Bouayach

Présidente du CNDH

Congrès panafricain de sexologie et de santé sexuelle

Thème : Femmes et santé sexuelle

**30 octobre 2025 – faculté de Médecine et
pharmacie Casablanca**

Mr le Ministre

**Mme la représentante du
FNUAP**

Mr le représentant de l'OMS

Mr le doyen

.....

C'est un grand plaisir, d'être parmi vous aujourd'hui et de prendre part à ce **Congrès panafricain de sexologie et de santé sexuelle**, consacré aux « Femmes et santé sexuelle : innovations scientifiques pour

un accès équitable à des soins de santé de qualité. »

Il ne s'agit pas pour nous, d'un événement scientifique mais d'une plateforme Africaine, et un **espace de dialogue et d'action**, un moment où la science rejoint l'**humanisme**, où le savoir devient un levier d'**action pour la justice et l*'égalité**.

Parce que la santé sexuelle et reproductive n'est pas un privilège : c'est un **droit humain fondamental**, un **enjeu de dignité**, et un **pilier**

du développement durable de notre continent.

Malgré les progrès accomplis, **Mesdames et Messieurs**, un constant nous interpelle, concernant les femmes et es filles d'Afrique qui continuent de faire face à **des inégalités profondes**.

beaucoup d'entre elles subissent toujours **la violence sexuelle et fondée sur le genre**, dont les séquelles sont physiques, psychologiques et sociales.

la majorité d'entre elles sont confrontées à **des infections**

sexuellement transmissibles, au VIH, ou à des cancers liés au papillomavirus, faute d'accès à l'information, à la prévention ou à des soins adaptés.

beaucoup d'entre elles subissent encore les **mutilations génitales féminines**, malgré les lois qui les interdisent et le mariage des filles privent des millions de l'éducation de la formation et de leur enfance

La situation est encore plus alarmante pour les **femmes en situation de vulnérabilité** :

celles vivant avec un handicap, en milieu rural, migrantes, ou touchées par les conflits. Elles cumulent les discriminations et se heurtent à de multiples barrières dans l'accès aux soins.

En 2022, Le **Conseil National des Droits de l'Homme** a rendu public son rapport sur le **droit à la santé** et a souligné que la **santé sexuelle et reproductive** est le domaine où les inégalités de genre et territoriales sont les plus fortes. Rappelons-le : le droit à la santé ne signifie pas seulement

disposer de soins. Il implique **disponibilité, accessibilité, acceptabilité et qualité** de soins dans le respect de la dignité humaine.

Actuellement, chers collègues, nous avons une formidable opportunité : **celle que nous offrent les sciences et la technologie.**

L'intelligence artificielle, la télémédecine, les applications mobiles, l'éducation numérique peuvent rapprocher les femmes de l'information, du diagnostic, de la prévention, même dans les régions les plus

éloignées. Mais à condition, que ces innovations soient respectueuses de l'**éthiques**, de la **confidentialité**, de la **sécurité** et des **droits humains**. C'est à cette condition que la science deviendra un véritable outil **d'émancipation, de justice et de dignité**.

Le **Conseil National des Droits de l'Homme, chers collègues**, œuvre, depuis 2019 pour que les politiques publiques dont celle de la santé reposent sur une **approche fondée sur les droits humains** aussi, il a participé à :

- La Stratégie nationale sur les droits humains et le VIH, la tuberculose et les hépatites virales 2024-2030,
- La Stratégie nationale de santé sexuelle et reproductive 2021-2030, toutes deux centrées sur l'équité, la prévention et l'éducation à la santé sexuelle.

Et a mis en place

- En partenariat avec le FNUAP, plusieurs formations au profit des organisations de

la société civile et les 12 CRDH sur pour promouvoir les droits à la santé sexuelle et reproductive,

- Trois vidéos pour promouvoir la santé sexuelle et reproductive ainsi que les mécanismes de recours au Maroc.

Capsule 1 – Présentation des DSSR

<https://web.facebook.com/watch/?v=432597044653746&id=9HszfIo8I5Wb2lrw>

Capsule 2 - les risques qui découlent du non-respect de ces DSSR

<https://web.facebook.com/reel/4820483501348862>

Capsule 3 - Mécanisme de recours au Maroc :

<https://web.facebook.com/reel/1618632781808179>

- Publication d'une étude nationale sur les justifications judiciaires autorisant le mariage des enfants., dont l'analyser du cadre national du mariage des enfants, de comprendre le processus judiciaire des

demandes de mariage des enfants et d'examiner les motivations des juges pour autoriser ou refuser ces mariages. L'étude réalisée sur la base des entretiens avec les juges, assistants sociaux et experts médicaux.

<https://cndh.ma/ar/alsydt-bwyash-tzwyj-alqasrat-zahrt-mrkwbt-walqwanyn-whdha-latkfyl-lhd-mnha>

Nous avons mené, également des campagnes, pour encourager la dénonciation des violences faites aux femmes ; « **Mariage des enfants : abolir**

l'exception, rétablir la norme », pour protéger nos filles ; et une **campagne contre les stéréotypes** visant à changer le regard sur les femmes et filles vivant avec un handicap.

Sur le plan continental, le CNDH agit aussi bien au sein du **Réseau des Institutions Nationales Africaines des Droits de l'Homme (NANHRI)**, ou à titre bilatérales pour unifier l'action des INDHs et des ONGs pour renforcer la **coopération Sud-Sud** et partager les **bonnes**

pratiques autour de la santé et des droits humains.

Pour moi, **Mesdames et Messieurs**, Ce congrès est une **opportunité de convergence** : un moment pour unir nos voix, partager nos savoirs et renouveler nos engagements à ce que **l'innovation devienne un outil d'égalité**, que **la science serve la dignité**, et que **chaque femme, chaque fille d'Afrique** puisse accéder à des soins de qualité, dans le respect de ses droits. Le continent dispose des ses hommes et femmes pour faire de la science

**et de l'innovation les alliées du
progrès humain.**

Je vous remercie.